

## PRODUITS ASSURANCE



GARANTIES	Plafonds de prise en charge	Assistance	Annulation	Multirisques
Frais d'annulation  - Maladie grave, accident grave, décès de l'assuré, et des membres de sa famille jusqu'au second degré (y compris rechute, aggravation de maladie)  - Complications de grossesse,  - Maladies psychiques, mentales ou nerveuses avec hospitalisation supérieure à 4 jours,  - Contre-indication et suite de vaccination  - Licenciement économique,  - Préjudice grave au domicile, à la résidence secondaire ou aux locaux professionnels,  - Dommages graves au véhicule de l'Assuré,  - Convocation à un examen de rattrapage (universitaire uniquement),  - Convocation devant un tribunal en tant que juré d'assises, expert, ou en vue de l'adoption d'un enfant,  - Détérioration ou perte du passeport  - Retard de livraison du passeport  - Refus de Visa non motivé par le consulat  Epidémies:  - Annulation pour maladie déclarée dans le mois précédant le départ en cas d'épidémie ou de pandémie  - Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température  - Annulation pour cas contact déclaré 7 jours	Selon conditions du barème des frais d'annulation 6 000€ Maxi /personne 40 000 €/événement Franchise : 30 €/personne			
avant le départ.  Bagages  - En cas de détérioration, destruction ou vol Dont objets de valeurs	800 €/personne 400 €			<b>~</b>
Responsabilité Civile vie privée  Dommages corporels, matériels, immatériels  Dont dommages matériels et immatériels  consécutifs	Franchise: 40 €/dossier  4 500 000 €  450 000 €  Franchise: 75 €/dossier			<b>~</b>
Fermeture d'aéroport suite à catastrophes naturelles Frais de prolongation de séjour Préacheminement	80 €/personne/jour, max 5 jours Franchise: 24 heures Maximum 100 €/personne			<b>~</b>
Frais de liaison Interruption de séjour / activité Suite à rapatriement de l'assuré ou retour anticipé (remboursement au prorata	Maximum 100 €/personne  Maxi 1 500 €/personne  40 000 €/événement			<b>~</b>
temporis)  Rapatriement ou transport sanitaire	Franchise : 30 €/personne  Frais réels			
Frais médicaux hors du pays de résidence  Frais médicaux Impatriés Schengen	75 000€ par personne et 150 000 € si pays de l'extension Franchise : 30 € /personne Franchise dentaire : 300 €  35 000€ par personne pour 90 jours Franchise : 50€ / personne	<b>~</b>		<b>&gt;</b>
Autres garanties d'assistance	Voir tableau au verso			

Les garanties d'Assistance					
Rapatriement ou transport sanitaire dont épidémies.	Frais réels				
Rapatriement des personnes accompagnantes	Billet de retour * + frais de taxi				
Visite d'un proche	Titre de transport Aller/Retour * + Frais d'hôtel 80 € par nuit / Max				
Prolongation de séjour	10 nuits Frais d'hôtel 80 € par nuit / Max 4 nuits				
Frais médicaux hors du pays de résidence dont épidémies.	75 000€/personne en Europe et pays méditerranéens 150 000 €/personne pour le reste du monde Franchise : 30 € par personne				
Soins dentaires d'urgence	Franchise dentaire : 300 €				
Rapatriement de corps Rapatriement du corps Frais funéraires nécessaires au transport	Frais réels 1 500 € par personne				
Rapatriement des membres de la famille accompagnante	Billet de retour * + frais de taxi				
Assistance juridique à l'étranger Paiement des honoraires d'avocat Avance de la caution pénale Retour anticipé en cas de décès	5 000 € 10 000 € Billet retour* + frais de taxi				
d'un membre de la famille Envoi de médicaments à l'étranger	Frais d'envoi				
Frais de recherche et de secours	5000 €				
Avance de fonds (uniquement à l'étranger)	1 500 € par personne				
Secours sur pistes balisées	Frais réels				
Frais hôtelier suite à mise en quarantaine	Frais d'hôtel 80€ par nuit /Max 14 nuits				
Frais hôtelier suite à retour impossible en cas d'épidémie	Frais d'hôtel 80€ par nuit /Max 14 nuits				
Retour impossible en cas d'épidémies ou mise en quarantaine.	Prise en charge d'un nouveau billet retour à hauteur de 1.000€ max par personne et 50.000€ par				

groupe.



• Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation ou au plus tard, sous 48h (exception faite pour les groupes, souscription à réception de la rooming liste)

## LA SOUSCRIPTION TARDIVE EST INTERDITE

- En cas de pathologie préexistante, nous conseillons à vos clients de faire établir un certificat médical émis à la date de l'inscription certifiant du caractère stable de la maladie et précisant que la personne est apte à voyager.
- L'assuré doit OBLIGATOIREMENT annuler dès la survenance d'un problème médical l'atteignant ou atteignant un de ses proches, et qui pourrait, de suite ou ultérieurement empêcher son départ. S'il annule tardivement, nous ne pourrons prendre en charge que les frais d'annulation exigibles à la date de survenance de l'événement, et il restera son propre assureur pour la différence.

## **Tarifs TTC**

Tarif	Moins de 15 jours De 16 à 30 jours	De 31 à 90 jours	De 91 jours à 365 jours	
Assistance :	22,80€*/pers 25,80€*/pers	38,80€*/pers	129,50€*/pers	
Tarif Annulation :	20€/personne			
Tarif	Moins de 30 jours	De 31 à 90 jours	De 91 à 365jours	
Multirisques :	49,50€/pers	95,50€/pers	185,50€/pers	



\*Pour l'Arabie Saoudite, le Tchad et le Niger les tarifs Assistance sont majorés de 20%.

<sup>\*</sup> en train 1ere classe ou avion classe économique